

route, l'un d'eux, le jeune vicomte d'Harmint, déclara au chef allemand qu'il se considérait, par suite des traitements qu'il avait subis, comme dégagé de la parole qu'il avait donnée de ne pas chercher à s'évader, et que, s'il en trouvait l'occasion, il prendrait la fuite pour aller se mettre au service de la France.

Une Enquête.

M. Gambetta a dû décider qu'un conseil d'enquête s'ouvrirait immédiatement à Bordeaux pour examiner et apprécier les circonstances de la capitulation de Metz et de Strasbourg.

Strasbourg aussi et le général Uhrich! Ne trouvant plus personne à iamoler pour son déjeuner du jour, M. Gambetta s'est jeté sur le général Uhrich, et voilà celui qu'on proclamait il y a deux mois un héros, mis à son tour en suspicion.

Mais il n'importe! Nous aussi, nous voulons une enquête, mais nous ne voulons pas qu'elle soit composée des parents, des alliés, des commensaux du ministre de la guerre; nous ne voulons pas qu'elle se borne à examiner la capitulation de Metz et de Strasbourg.

Nous voulons une enquête faite par des hommes qu'on aura désignés le pays, et nous voulons que le comité ainsi nommé soit saisi de toutes les pièces relatives à la conduite de la guerre; qu'il pèse et juge tous les actes du gouvernement depuis que celui-ci a pris en main les affaires publiques, et qu'il rende alors une solution solennelle qui aura de la valeur et de la portée parce qu'elle sera l'expression de l'opinion du pays.

En un mot nous demandons d'abord qu'une Assemblée nationale soit nommée et qu'elle choisisse, à son tour, dans son sein, des hommes qui formeront ce conseil d'enquête. Toute autre façon de procéder est irrégulière, illégale et ne peut aboutir à aucun résultat.

Les enquêtes administratives, les conseils créés par un caprice personnel, nous les dénonçons et nous les repoussons, comme M. Gambetta, alors simple député, les dénonçait et les repoussait sous l'empire.

Avant donc de décider qu'un conseil se réunira, décidez qu'une Assemblée se réunira; cette Assemblée nommera la commission, et alors...

Oh! alors, elle examinera la capitulation de Metz et de Strasbourg, mais elle examinera aussi;

Si Metz et Strasbourg, qu'on n'a pas secourus, pouvaient l'être;

Si l'on n'a pas compromis le salut des armées en osant affirmer que Ducrot avait brisé les lignes prussiennes, et était à Epinay-Lonjumeau quand la chose était fautive;

Si l'on n'a point ainsi amené l'évacuation d'Orléans, en imposant au général de Paladine, un mouvement que, sans cette nouvelle fautive, il n'aurait point tenté;

Si l'on n'a pas mis au bas d'une proclamation, et pour lui donner de la valeur, le nom de l'amiral Fourichon qui ne l'avait pas signée;

Si l'on n'a pas acépté le camp de Conlie en désignant brusquement M. de Kératy qui l'avait organisé;

Si, par des destitutions incessantes, des nominations burlesques, de perpétuelles accusations de trahison, et des élévations aux grades supérieurs de nullités notoires, on n'a pas découragé le soldat, désorganisé l'armée, et produit la situation où se trouve la France;

Si enfin, par incapacité ou par gloriole, par insuffisance et suffisance, par mépris de toutes les lois militaires, on n'a pas perdu en réalité le pays qu'on sauvait tous les jours en paroles.

Voilà ce qu'examinera le conseil d'enquête, nommé par l'Assemblée nationale, et devant ses décisions, dictateurs ou généraux devront s'incliner.

Mais en dehors d'une commission émanant du suffrage universel, il ne peut y avoir ni juges ni inculpés, il n'y aura ni arrêt, ni condamnés, ni acquittés.

(Patrie).

LES PROGRÈS DE L'ARTILLERIE

Au risque de poser une question indiscrète, nous demanderons à MM. les membres du comité d'artillerie à quels travaux ils se sont livrés pendant les dix-huit années du règne de Louis-Bonaparte; quels sont les progrès réalisés dans l'arme de l'artillerie; en quel état se trouvait lors de la déclaration de la guerre, cette artillerie qui figurait chaque année au budget pour une somme énorme?

L'infériorité de notre artillerie a malheureusement été démontrée dès le début de la guerre. Depuis, toujours et partout nous avons dû reconnaître la supériorité des canons prussiens.

Les illustres membres du comité d'artillerie daignent-ils en fin s'incliner devant le génie des industriels français? — Compréhendent-ils que l'éternelle routine a tait plaie au progrès? — Nous n'osons l'espérer. Mais les faits sont là; les renseignements qui suivent démontrent toute l'importance des résultats obtenus.

Encore quelques jours et plus de 600 canons, se chargeant par la culasse, auront été livrés à l'armée de Paris. Il n'y a qu'une voix, même parmi les officiers les plus réfractaires à l'admiration du « civil », pour louer le zèle et l'intelli-

gence déployés par l'industrie privée dans une spécialité qui, jusqu'ici, n'était nullement parisienne.

Non-seulement il a fallu improviser certains outillages très-complexes et très-précis, mais en bien des cas on a réalisé le tour de force de faire servir à la construction des canons et des fusils des outillages employés jusqu'ici à de toute autre destination... L'histoire de ces travaux d'armement ne sera pas une des pages les moins curieuses des chroniques du siège de Paris; aussi promettons-nous à nos lecteurs de fournir des renseignements nombreux et inédits sous la rubrique « Armements ».

Il va sans dire que la plupart de ces canons sont des canons transformés, mais il y a aussi des types nouveaux, des types supérieurs et qui peuvent avoir des effets décisifs dans la période qui s'ouvre. On se souvient que dans nos désastreuses batailles de l'Est, l'artillerie prussienne nous frappait à des distances qui ne permettaient seulement pas à nos batteries de riposter.

Nous allons avoir la revanche: à l'heure qu'il est, on a fondu près de 200 canons portant à trois kilomètres plus loin que les meilleures pièces de campagne de l'ennemi. Bon nombre sont déjà sur affûts; le travail compliqué du finissage est activement poussé pour les autres, et il va sans dire que les commandés suivent leur cours.

C'est du canon de Potier et de Relye que nous parlons en ce moment. Il avait été proposé, sous l'empire, mais on n'avait pas eu le temps de le faire inventer par Napoléon III. Personne n'ignore que l'ex-empereur avait beaucoup de prétentions personnelles comme inventeur d'engins d'artillerie; et c'était encore bien heureux! Car sans cela le comité supérieur de l'artillerie, retranché et fortifié dans sa sacro-sainte routine, n'eût jamais rien admis de nouveau. La signature de l'impérial artillerier faisait l'effet de lettres de jussion. C'est ainsi qu'on lui avait fait inventer les canons rayés avant la campagne d'Italie. Jusqu'en 1866, le non possimus du conclave militaire de Saint-Toussaint-Aquin avait prévalu contre le système du fusil se chargeant par la culasse, mais Sadowa ayant prouvé que l'idée était pratique, on fit collaborer l'empereur au Chassepot.

Après cela, il ne fallait pas être grand logicien pour conclure du fusil au canon, celui-ci, ayant autant à gagner que celui-là au système qui assurait le chargement par la culasse et le tir le plus rapide. La Prusse avait fait ce calcul assez simple, et nos armées du Rhin furent aussi pitoyablement foudroyées par son canon que les armées autrichiennes l'avaient été par son fusil; non-seulement les troupes prussiennes, trois fois plus nombreuses que les nôtres, avaient sept ou huit fois plus d'artillerie de campagne, mais leurs pièces tiraient deux ou trois fois plus vite et portaient plus loin. C'est dans ces conditions que l'empire nous menait en guerre!

Et noble que la Prusse ne nous avait pas fait plus de mystère de son artillerie qu'aux Autrichiens de son fusil.

Notre marine, moins routinière que les états-majors de l'armée, avait des pièces se chargeant par la culasse; l'artillerie de terre aurait bien fini par en obtenir, puisque l'empereur commençait à inventer le nouveau type avec la commission mystérieuse de Maudon. Mais les événements diplomatiques se précipitèrent, et l'on se jeta dans cette épouvantable aventure avec les petits canons de Solferino.

A l'heure qu'il est le comité d'artillerie n'est pas bien persuadé que le chargement par la culasse soit un progrès, et, tout récemment encore, un de ses doctrinaires déduisait les raisons qui font que ces sortes de canons ne vaudront jamais rien en théorie; ils ont tort d'avoir raison en pratique. La République et le ministère des travaux publics ont néanmoins obtenu de passer outre; on entaille les anciennes pièces pour y ajouter des culasses d'acier, et toutes les pièces fondues sont dans le nouveau système.

Quant au canon de Relye, c'est, jusqu'à nouvel ordre, le type le plus merveilleux de la pièce de campagne. On m'en a expliqué en détail toutes les conditions, et chacune a été calculée, rectifiée, dosée avec des nuances infinies, depuis les rayures intérieures dont les tours multipliés, les écartements et les largeurs savamment variées de l'âme à la bouche, sont autant d'innovations jusqu'à la charge de poudre qui n'avait, jamais été ainsi ménagée, jusqu'à la chemise de plomb des projectiles que les Prussiens ont inventés, mais dont nous perfectionnons la toilette...

Je n'ai garde de rien préciser et procéderai toujours de même, évitant toute révélation des moyens, si curieux qu'ils puissent être, mais indiquant les résultats espérés ou vérifiés, ce qui seul importe au public.

Deux usines parisiennes ont été métamorphosées en fonderies de canons; vingt-deux sont occupées au finissage, car tout n'est pas dit quand le redoutable cylindre est sorti du moule; il lui faut encore subir de longs jours de travail avant d'être mis sur l'affût.

Tout, d'ailleurs, est délicat et difficile. La foute est la première à causer de vifs mécomptes, même dans les fabriques de l'Etat, à plus forte raison dans nos fonderies d'impropre.

Sur nos cent premiers canons nouveaux, trente étaient à refaire.

L'usine dont on parle toujours le plus volontiers avaient manqué ses onze premiers de suite et ne s'en est pas vantée.

Une seule maison a réussi tous les siens: c'est celle de MM. Laveyssière. Ils ont hardiment employé les moules métalliques qui avaient été jusqu'ici essayés sans succès.

Le refroidissement trop rapide du moule produisait à la surface du canon une sorte de croûte très dure, sans doute, mais qui avait peu d'adhérence avec le reste du canon. En maintenant les moules de métal à une même température, MM. Laveyssière ont remédié à ce vice, et leurs canons sont les plus solides et les plus parfaits de tous; les officiers leur prêtent une durée exceptionnelle.

En général, les pièces créées à Paris seront d'excellente qualité; toutes sont maintenant soumises à la double fusion, qui double la consistance.

Tous ces canons nouveaux appartiennent au type Potier; ce sont des pièces de 7 (ce chiffre indique le poids du projectile, 7 kil.) Trois cents sont commandés. A l'heure qu'il est, deux cent dix ou deux cent vingt sont réussies à la fonte, deux cents sont sur le tour, soixante seront sur leurs affûts à la fin de cette semaine; avant un mois, toutes seront en campagne.

Une expérience, surveillée par un ballon captif, a prouvé que la portée pouvait aller jusqu'à 9 kilomètres; à dire vrai, passé huit kilomètres, aucun tir n'est sérieux: il est possible de bien viser et d'éviter un écartement latéral très-sensible. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'à distance utile, le canon Potier est supérieur à tous les types connus. A l'un des tirs d'essai, le second obus a passé exactement par le trou du premier. La pièce de 6 des Prussiens n'est pas seulement inférieure comme portée (4,500 kilomètres au maximum), elle est surtout inférieure comme précision.

Si les Prussiens n'ont pas, depuis le commencement de la guerre, commandé de meilleurs engins, ils pourront éprouver de terribles surprises. — Gustave Bertrand.

Voici la note qui a paru dans le *Journal officiel* de Paris du 20 décembre et que l'on attribue à M. J. Favre:

« Plusieurs journaux reprochent au gouvernement de suivre une politique inadéquate et de compromettre la défense par ses hésitations. Ils l'accusent aussi de ne pas mettre le public incessamment au courant de ses espérances et de ses moyens d'action, et de garder qu'il y a pour lui les dépêches qui lui parviennent.

Le gouvernement n'a pas la prétention de faire toujours ce qui serait jugé le meilleur par chacun de ceux qui ont le droit et le devoir de contrôler ses actes. S'il voulait réaliser cet idéal, il serait forcé de faire à la fois plusieurs choses contradictoires. Ce à quoi il s'efforce, c'est d'accomplir sans arrière-pensée la lourde tâche qui pèse sur lui, et, sur ce point, son programme est simple: combattre l'invasion étrangère jusqu'à ce qu'il l'ait repoussée par la force ou par un arrangement honorable.

« Ce programme, par lui formulé dès les premiers jours, n'a pas cessé, ne cessera pas d'être le sien. Paris l'a-t-il seul à résister, le devoir continuait à l'empereur. Mais, grâce à Dieu! malgré ses loires diverses, l'effort de la province s'unifia et se prononce chaque jour davantage. La aussi, aux ruines de l'empire, la république a fait succéder des armées improvisées qui s'affirment par leur héroïsme. Dans la douloureuse situation où nous sommes, nous ne pouvons retracer l'histoire glorieuse de leurs combats de chaque jour sur tous les points du territoire. L'imperfection de nos communications ne nous permet de recueillir que des renseignements incomplets, et nos concitoyens voudront bien ne pas exiger de nous des détails qui ne nous parviennent pas.

« Quant à nous recevons des dépêches, nous ne gardons pour nous que les appréciations confidentielles; nous avons toujours publié, et nous publions toujours les faits qu'elles renferment. De ces faits constants, il résulte pour tout esprit impartial que la nation accepte résolument la lutte et qu'elle ne se la fera pas dominer par l'étranger. Qui aurait pu croire, il y a quelques semaines, que nos jeunes recrues de la Loire arrêteraient par dix jours de combats, les bandes victorieuses de Frédéric Charles, du prince de Mecklenbourg et du prince royal de Saxe? Non-seulement elles les ont tenus en échec, mais elles les ont fait reculer en leur infligeant des pertes considérables.

« Elles forment une armée intacte prête à donner la main à Brian vers l'Ouest, à Bourbaki au Sud, alors que le général Faidherbe, dont chacun connaît la distinction et le courage, opère du côté du Nord. Telle est notre situation résumée en quelques mots. Nous ne dissimulons ni sa gravité, ni ses périls, mais nous disons qu'elle est simple et qu'elle nous impose l'obligation de tenir et de combattre. Depuis trois mois, Paris accepte les plus dures souffrances, et sa constance grandit avec l'épreuve. Il sait qu'il peut souffrir davantage, et repousse avec honneur l'idée d'une capitulation que la crainte de cette aggravation lui arracherait. Le gouvernement n'a d'autre mérite que de s'associer à ce sentiment et de se faire l'exécuteur de cette volonté. Il est résolu à y mettre toute son énergie, et il ne demande d'autre récompense que de n'être pas indigne de dévouement civique de ceux qui lui ont donné leur con-

fiance. Il combattra avec eux, et il en a le ferme espoir, avec eux et par eux, il vaincra. L'ennemi qu'il s'agit de repousser est puissant; mais quelle que soit sa force, elle est moins grande que celle de la nation française; et quand Paris, quand le gouvernement de la défense nationale annoncent leur inébranlable dessein de combattre et de vaincre, ils peuvent affirmer, sans craindre de se tromper, qu'ils ont pour eux la France tout entière, et qu'avec la garde nationale, la garde mobile et l'armée, ils réussiront dans leur sainte entreprise.

Nous traduisons dans le *Standard* la lettre suivante:

Monsieur, il y a quinze jours, les Hollandais envoyèrent à Versailles une ambulance parfaitement organisée, sous la direction de M. Van der Welle. Il se procura une grande maison qu'il convertit en hôpital. Il avait rempli tous les lits qu'il avait de Français et d'Allemands blessés, sans aucune distinction et avec la plus grande impartialité. Après la sortie de Paris et l'engagement de Champigny, les Prussiens amenèrent leurs blessés à Versailles, et vinrent à cet hôpital arracher de leurs lits les Français blessés, pour y mettre des Prussiens.

Naturellement, M. Van der Welle et les chirurgiens se récrièrent en disant qu'ils avaient été envoyés pour traiter également les blessés des deux nations et que les Prussiens n'avaient aucun droit de monopoliser une ambulance hollandaise d'une manière si inhumaine. « Nous chasserons les Hollandais! » reprit les Prussiens, et aussitôt fait que dit, ils chassèrent de Versailles tout le personnel de l'ambulance, ayant soin toutefois de s'approprier tout ce que les Hollandais avaient amené avec eux, et M. Van der Welle s'est vu forcé de retourner à La Haye dans cet état.

Je puis vous garantir de la véracité de ce fait. Le docteur Russell niera-t-il la véracité de cet acte brutal, ou trouvera-t-il moyen d'en atténuer l'effet.

Votre obéissant,

R. H. P.

La *Gazette du Rhin* moyen mande de Wiesbaden, 23 décembre, que sur un ordre venu de Berlin, 300 officiers français internés dans cette ville doivent être transportés dans les provinces de l'Est.

De Passeur on écrit que les prisonniers français internés à Passeur et dans les forts voisins seront transportés dans la forteresse d'Ingolstadt.

Les officiers changeront également de résidence; ils pourront opter entre Landshut et Ingolstadt.

On écrit de Paris, 22 décembre.

On assure ici que le prince Frédéric-Charles, se serait rapproché de Paris. D'après renseignements, il ne s'agit que d'étendre la ligne d'investissement.

Les autres nouvelles palissent devant l'intérêt de cette lutte sur laquelle l'espère vous donner quelques détails avant que le billon, dont le départ est annoncé pour cette nuit à deux heures, ne s'élève. Toutelois comme fait en dehors de celui dont je ne puis vous dire le dénouement, je note que le général Trochu a adressé à ses troupes un ordre du jour où il leur propose comme exemple leurs frères de l'armée de la Loire, et se montre plein de conviction et d'espérance dans leur courage et dans leurs succès. De plus, une note que l'on attribue à M. Jules Favre a paru hier dans le *Journal officiel*.

Répondant aux reproches adressés au gouvernement d'hésitations dans sa politique et de trop de mystères dans ses nouvelles, elle déclare que l'on combattra jusqu'à la victoire ou jusqu'à ce qu'on ait obtenu un engagement honorable. Ce dernier mot a été fort remarqué.

On dit que le général Clément Thomas, ayant paru un peu trop dur vis-à-vis de la garde nationale, devra être remplacé par le général Montaigu, mais qu'on a sursis à ce remplacement à cause de la bataille engagée.

L'agitation produite par les sympathies grandissantes du peuple anglais pour la France, menace de prendre une telle proportion, qu'elle a été prise en considération et portée en conseil des ministres par M. Bruce, ministre de l'intérieur, sur un rapport du *chief police commissioner*, préfet de police de la ville de Londres.

On organise pour demain, lundi, un meeting inoustré en plein vent, dont les membres pourraient peut-être bien aller casser les vitres du lord-maire et le faire repentir de son double refus d'ouvrir la salle du Guichall.

Le *Journal de Rennes* raconte d'après un témoin oculaire, comment, au combat de Songy, le drapeau des zouaves pontificaux, put être conservé, malgré la chute des quatre vaillants zouaves tués ou mis hors de combat en le tenant.

M. de Varchemont, porte-drapeau du bataillon était tué. M. de Traversay avait à peine saisi le drapeau qu'une balle lui laboura le bras. M. Jacques de Bouillé le prend et meurt. Enfin un quatrième zouave, dont le nom ne nous est pas parvenu, a les doigts coupés sur la hampe.

Le drapeau allait être foulé aux pieds et pris par l'ennemi, quand le P. Dousseaux, dominicain et aumônier des zouaves, qui a partagé tous leurs dangers, et toujours au premier rang, voit le péril. Il saute sur le drapeau, l'arrache de la

hampe, ouvre sa soutane et se met sur sa poitrine. Ainsi fut sauvé le précieux emblème.

« La double instruction dirigée simultanément contre M. Gustave Flourens pour les faits qui se sont produits le 31 octobre, à l'hôtel de ville, et d'après l'information prescrite par le commandant supérieur de la garde nationale, relativement à ce qui s'est passé à Créteil dans le bataillon de Belleville, se poursuit activement; et on pense qu'elle pourrait être renvoyée à la fin de cette semaine, devant le conseil de guerre du 2^e secteur.

M. le capitaine Thomas, blessé à Amiens, vient d'être amené à Douai.

On raconte que lorsqu'on lui fit un premier pansement, dans une auberge voisine, les Prussiens enlevèrent toutes les armes. M. Thomas se leva, prit son sabre, le cacha sous sa pailasse, puis tomba évanoui. En revenant à lui, il vit un Prussien qui furetait dans tous les coins sans rien trouver.

Malgré les défaites, M. le capitaine Thomas a sauvé son honneur et son épée. Puisse sa blessure se guérir bientôt.

Un correspondant du *Standard* écrit de Douai une touchante anecdote:

« A Douai, je vis quelques blessés, mais en état de convalescence; ils se promenaient lentement. L'un de ces hommes était suivi d'un petit terrier anglais à poil gris et marchant sur trois pattes. Le blessé me raconta de la façon la plus simple comment son petit chien lui avait sauvé la vie:

« Près de Ham, il reçut une balle dans la poitrine, et resta étendu sur le sol pendant six heures, le combat étant fini. Il n'avait pas perdu connaissance, mais son sang coulait, et il s'affaiblissait petit à petit. Il n'y avait que des cadavres au tour de lui, et son petit terrier, qui errait çà et là avec inquiétude, tenait dans sa gueule le képi de son maître. Enfin, le chien partit au trot, et le soldat blessé crut que son dernier ami l'avait abandonné. La nuit était obscure, le froid intense; il sentit qu'il allait s'évanouir, et recommanda son âme à Dieu.

Tout-à-coup il entendit un aboiement sentit que son petit chien lui léchait le visage, et vit la lueur projetée par une lanterne. Le chien avait erré bien loin avant d'arriver à un petit cabaret sur la route. Les gens de la maison avaient entendu la canonnade toute la journée, et voyant le képi dans la gueule du chien, sa vivo inquiétude, ils résolurent de le suivre.

« Il les mena droit à l'endroit où gisait son maître, si droit à travers champs qu'il fut impossible à une petite carriole qu'ils avaient préparée de le suivre. L'homme s'évanouit, mais il était sauvé. Il y avait des larmes dans ses yeux quand il me raconta l'histoire. Le chien avait été contusionné par une balle dans la même bataille, et il boit depuis ce jour.

Un certain, M. Regnault de Paris, vient de proposer au gouvernement de la défense la construction d'un grand aérostat non sphérique en sole vernie, cuivre et aluminium, pouvant faire entrer, à chaque voyage 240,000 kil. de viande dans Paris. L'inventeur a ouvert une souscription nationale pour faire face aux dépenses de la construction.

On lit dans l'*Escaut* d'Anvers:

« Les prisonniers français internés au fort 3, à Borsbœk, ont fait hier une nouvelle tentative d'évasion, dont ils ont fait devenir eux-mêmes les premières victimes.

« On sait que les forts sont entourés de fossés remplis d'eau; or, il paraît que les turcs, dans l'espoir de se frayer un passage souterrain, avaient miné la casemate dans laquelle ils étaient enfermés. Mais hier, l'eau des fossés s'introduisit dans leur réduit et atteignit bientôt une telle hauteur que les turcs se crurent sérieusement menacés d'une noyade complète. Ils se mirent à appeler au secours en battant en brèche portes et cloisons.

« Les soldats attirés par le vacarme et craignant une nouvelle évasion, se hâtèrent d'entrer; leur surprise fut grande en trouvant les internés en train de se noyer et ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

« Une bagarre indescriptible s'ensuivit, les internés voulant tous s'élever à la fois et bousculant leurs gardiens. Les officiers eurent toutes les peines du monde pour les contenir et les faire sortir l'un après l'autre; 13 turcs ont profité du tumulte pour s'échapper; jusqu'ici on ne les a pas retrouvés.

« Les autres ont été transférés au fort 5. L'autorité militaire a ouvert une enquête.

Chronique locale & départementale

Les prisonniers prussiens faits dans les différents combats livrés par l'armée du Nord depuis quinze jours, ont témoigné des craintes extraordinaires sur le sort qui leur était réservé. Des officiers à qui l'on offrait la liberté sur parole, dans les villes ouvertes, ont déclaré n'avoir aucune intention de s'enfuir, mais ont aussi demandé comme une faveur d'être enfermés dans une citadelle. Les propositions d'échanges faites par l'intermédiaire du chargé d'affaires français à